



Paris, le 23 février 2010

Communiqué du Bureau national

Empêcher la fermeture du site Total de Dunkerque : c'est possible avec de la volonté politique

Le groupe Total a annoncé en mars 2009 la suppression de 249 postes dans le raffinage et la fermeture du site de Notre-Dame-de-Gravenchon. Or, depuis décembre dernier, c'est la fermeture complète du site de Dunkerque qui est en discussion. C'est désormais l'avenir de 10 % de l'activité du port et de 800 emplois (en incluant les sous-traitants) qui se joue.

Alors que Total a encore dégagé d'insolents bénéfices en 2009 - à hauteur de 7,8 milliards d'euros - une telle décision est difficilement justifiable.

Comme nous sommes en période électorale, le Ministre de l'Industrie feint de s'émouvoir de la casse sociale orchestrée par Total et tente de jouer les médiateurs. La réalité, c'est qu'il n'a obtenu aucun engagement de la part de la direction du groupe et que rien de concret n'a été annoncé. C. Estrosi, ministre de la désindustrialisation, et C. de Margerie, directeur général de Total, expliquent vouloir garder une activité industrielle sur le site mais n'avancent aucun chiffre sur les emplois, ni pour Total, ni pour les entreprises extérieures, comme le soulignent les syndicats. Pire, d'autres sites pourraient bientôt être menacés.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités, les paroles ne suffisent plus, les Français attendent des actes.

Le Parti socialiste a fait des propositions pour traiter de tels cas, c'est-à-dire des entreprises qui, en pleine crise, annoncent des licenciements et des plans sociaux alors qu'elles continuent de verser des dividendes à leurs actionnaires ou rachètent leurs propres actions. Ces propositions s'appliquent parfaitement à la situation du site de Total. Le Parti socialiste demande qu'elles soient mises en œuvre en urgence par le gouvernement :

- le remboursement des aides publiques reçues cinq ans avant toute ouverture de procédure de licenciements ;
- l'obligation de proposer un plan de sauvegarde de l'emploi qui assure le reclassement et la reconversion dans un emploi de catégorie équivalente de l'intégralité des salariés concernés, et qui finance la réindustrialisation des sites affectés ;
- le cas échéant, en cas de mauvaise foi de la direction, la mise sous tutelle par le tribunal de grande instance.

Les Français ne comprendraient pas que le gouvernement laisse durer un conflit social qui menace l'approvisionnement du pays en carburant alors qu'il est de sa responsabilité de prendre les mesures justes et efficaces qui permettront de trouver une solution favorable à l'emploi et à l'avenir industriel de Dunkerque.